

manger pour qu'ils n'aient point le temps de crier.

Il y a des gens qui s'imaginent que si on tient un jeune porc trop gras, on l'empêche par là de profiter, en sorte que pour le faire grossir ils ne le soignent que faiblement, pensant ainsi lui faire faire une grosse charpente. Ils se trompent grandement; car, engraisser, n'est autre chose que l'action d'emmagasiner le surplus de la nourriture prise et digérée. La nourriture fournit d'abord aux os, aux muscles (chair), etc., etc., la substance nécessaire à leur croissance, et le surplus, s'il y en a, est déposé dans le corps de l'animal, sous forme de graisse, et on n'a pas besoin de croire ou de craindre que tandis que la graisse s'accumule; les autres parties du corps souffrent.

L'erreur qu'on commet le plus communément, c'est de commencer trop tard dans la saison, l'engrais de ses cochons. La nourriture consommée est non-seulement nécessaire à la formation des différents tissus, mais elle fournit encore la chaleur animale. A cette fin, il faut moins de nourriture, et la graisse s'accumule plus promptement dans les temps chauds que dans les temps froids, où presque toute la nourriture consommée s'épuise pour maintenir, chez l'animal, une chaleur suffisante. D'où il suit qu'il est d'une économie bien entendue, de commencer de bonne heure ses engrais. Un minot de grain donné dans le mois d'août, ou septembre fera plus de profit que deux donnés dans le cours de l'hiver. Pour cela on devrait toujours se conserver du vieux grain pour soigner pendant les récoltes, et avant que le grain nouveau soit prêt.

Tous les animaux aiment un changement de nourriture, et on remarque que souvent des cochons à l'engrais laissent leur nourriture ordinaire pour mâcher des pesâts de pois, ou des sucets de blé d'inde. On entretiendra leur appétit en flattant ce désir naturel. Il faudra donc changer de temps à autre leur nourriture ordinaire, et toujours la donner moulue; on pourra aussi l'entremêler de racines cuites, carottes, navets, patates, etc., eaux de vesselle, tout le lait dont on pourra disposer. Il sera aussi très-essentiel de leur donner de la belle eau claire. Tenez vos cochons chaudement et proprement: le cochon est un animal aux habitudes naturellement propres, et si vous lui fournissez naturellement une litière sèche, vous augmenterez la quantité de votre fumier.

Un excellent moyen de s'assurer si vos cochons font du lard, et s'ils ne mangent pas pour rien, serait, vers la fin de l'engrais, de les peser une fois par semaine; de cette manière on saurait si l'animal paie la nourriture qu'il mange, et du moment qu'il ne fait plus rien, on le tuerait. C'est ainsi qu'un cochon mis à l'engrais et que j'ai régulièrement pesé tous les quinze jours, a montré aux différentes dates suivantes l'augmentation de son poids.

10 Octobre	409	
22 "	447	38 lbs de gain
8 Novembre	481	34 "
22 "	492	11 "
6 Décembre	505	13 "
23 "	504	1 lb de perte.

Semaine Agricole.—DR. GENAND.

Le tabac canadien

Le temps approche où les cultivateurs autour de Québec, qui ont récolté du tabac au-delà de la provision annuelle, vont venir dans la ville, en quête d'acheteurs. Faute de bien connaître les dispositifs de la loi du fisc, plusieurs s'effraient d'avance à la pensée d'obstacles qui, enfin de compte, n'existent point.

La loi, sanctionnée à Ottawa en mai dernier, augmente de cinq centins l'impôt légal sur le tabac étranger, lequel se trouve frappé d'un droit de quinze centins—dix-huit sols,—tandis que le tabac récolté en Canada n'est sujet qu'à sept centins—huit sols de

taxe.

C'est donc un droit protecteur considérable imposé sur le tabac étranger. Pour assurer aux cultivateurs la continuation de ces avantages, nous leur conseillons d'empêcher la contrebande autant que possible pour leur avantage d'abord, puis pour celui du trésor public.

Que ceux donc qui ont du tabac canadien à vendre, s'adressent aux manufacturiers licenciés de Québec, ils sont au nombre de huit: MM. Fréchette, Houde, Larrivée, Gaborry, Brouard, Lemésurier, Ross et St. Jean. Les manufacturiers paieront eux-mêmes le droit quand ils l'auront manufacturé et obtiendront, au Bureau du Revenu, à Québec, le permis nécessaire pour enlever le tabac de la ferme où il a été récolté.

La taxe sur le tabac canadien et autre ne peut se payer qu'à Québec, au Bureau du revenu, et à une seule personne, le percepteur du revenu.

Dans toute l'étendue de la province, des mesures ont été prises pour connaître ceux qui ont récolté du tabac canadien, et pour punir, par confiscation, amende ou emprisonnement, ceux qui tenteront de frauder le gouvernement. Si les cultivateurs ne peuvent trouver des acheteurs chez les manufacturiers licenciés, ils peuvent s'adresser aux marchands licenciés, et, pourvu que le tabac acheté ait été transféré sous un permis obtenu du percepteur, en lui payant sept centins par livre, et que ce tabac soit porté au *Stock Book* du marchand licencié, la responsabilité du vendeur cesse.

Il paraît que le percepteur du revenu a saisi déjà plusieurs moulins à tabac dans les campagnes et la ville, et qu'il se prépare à mettre en force la loi en ce qui regarde l'amende de \$100, ou l'emprisonnement.

Les cultivateurs trouveront donc avantage à se soumettre à la loi actuelle, qui, tout en taxant modérément leur tabac, leur offre des avantages réels, et qui, si elle est fidèlement observée ne rendra pas nécessaire la passation d'une autre plus sévère.

Nous avons cru nous permettre ces remarques dans l'intérêt de cette industrie.—*Communiqué.*

Travaux du mois de novembre

(Suite.)

Les vaches doivent recevoir une nourriture riche et abondante, formée des aliments qui favorisent le plus la sécrétion du lait, racines, fanilles de choux, soupes, trèfles, boissons tièdes additionnées de grain moulu, de son ou de pain de lin; car le lait et le beurre ont presque partout, dans cette saison, un prix élevé.

On commence actuellement l'engraissement des bœufs à l'étable. Dans nos exploitations, cette spéculation n'est pas aussi lucrative qu'elle devrait être. Généralement on n'a à donner aux bœufs d'engrais qu'une nourriture composée d'aliments secs dont ils ne sont pas toujours très-friands, surtout vers la fin de l'engraissement. Mais si la culture des racines parvenait à prendre plus d'importance, la spéculation sur l'engraissement des bêtes bovines donnerait des profits que le système actuel n'a jamais pu obtenir. Cependant, même avec des fourrages secs, on peut faire des engraisements assez économiques, pourvu qu'on en fasse des soupes, qu'on les soumette à la trempe, à l'échauffement spontané, en y ajoutant une légère quantité de son, de grain moulu ou de pain de lin.

Il est bien vrai que ces manipulations exigent un peu plus de temps et de soins que le mode ordinaire, mais les travaux sont arrêtés dans presque toutes les fermes et le temps n'est pas aussi précieux que pendant l'été. Il vaut mieux l'employer ainsi que de le perdre totalement comme cela arrive presque généralement. Ces soins dans l'alimentation des bestiaux à l'engrais sont, d'ailleurs, amplement payés par un profit net plus élevé.

Moutons.—On commence actuellement pour les moutons, la nourriture d'hiver; les pâturages deviennent de plus en plus insuffisants et exigent beaucoup de précautions surtout dans les endroits bas et humides où les moutons sont sujets à une maladie appelée la pourriture.

C'est à la fin de ce mois que doivent se terminer les saillies pour l'agnelage d'avril.

Porcs.—Les soins de propreté sont aussi nécessaires dans ce mois-ci que pendant celui qui vient de finir. A mesure que les